

1^{er} juin 2022

Réponse du Conseil administratif à la motion du 6 février 2019 de MM. et M^{mes} Nicolas Ramseier, Stefan Gisselbaek, Michèle Roulet, Rémy Burri, Patricia Richard, Pierre de Boccard, Florence Kraft-Babel et Simon Brandt: «Pour une ville informatiquement eco-friendly à travers l'utilisation d'Ecosia».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- qu'Ecosia est un moteur de recherche web redonnant au moins 80% de ses excédents à des organisations à but non lucratif pour le reboisement et la conservation forestière¹;
- qu'Ecosia est une entreprise affichant un bilan neutre en CO₂²;
- qu'Ecosia publie chaque année un bilan financier transparent³;
- qu'Ecosia s'est engagée à protéger la vie privée de ses utilisateurs, ce qui n'est pas le cas de la plupart des moteurs de recherche;
- qu'entre sa création en 2009 et l'année 2018, ce moteur de recherche a permis de replanter plus de 30 millions d'arbres dans cinq pays grâce à cinq organisations non gouvernementales partenaires,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de remplacer les moteurs de recherche actuels dans toute l'administration de la Ville de Genève par le moteur de recherche Ecosia ou tout autre moteur de recherche réalisant l'optimum entre la protection des ressources naturelles et des données privées et l'efficacité des recherches;
- de communiquer sur le sujet dans le magazine d'information de la Ville de Genève *Vivre à Genève* afin d'informer les citoyens;
- de renforcer le programme de sobriété numérique au sein de l'administration municipale.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif partage les considérations des motionnaires et a mis au cœur de sa feuille de route de travailler en faveur d'un numérique responsable. La Ville a d'ailleurs adhéré dès le début de cette législature à l'Institut du numérique responsable Suisse.

¹ www.crunchbase.com/organization/ecosia#section-overview

² <https://bcorporation.net/directory/ecosia-gmbh>

³ <https://documents.ecosia.org/467540/12095458>

Les actions pour un numérique sobre et responsable relèvent de l'axe 1 de la politique de transition numérique (PolNum) et font partie intégrante de la Stratégie climat (mesures 13 et 14).

PolNum – axe 1: Promouvoir et appliquer un numérique responsable, écologique et éthique en Ville de Genève.

- *Réduire l'impact énergétique et environnemental des outils, infrastructures et données numériques de l'administration.*
- *Favoriser les bonnes pratiques dans l'administration pour un usage durable et sobre du numérique.*

Dans ce cadre, la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) met en œuvre une politique d'attribution rationnelle et restrictive du matériel informatique, selon des critères définis, qui permette de garantir une sobriété dans la consommation des équipements. L'intention de la DSIC est, notamment, de contribuer à allonger la durée de vie des équipements informatiques, de réduire le parc d'imprimantes individuelles au profit des appareils multifonctions de groupe (en renforçant notamment la confidentialité des imprimés grâce à l'utilisation de badges) et de renforcer le recyclage et la revalorisation sur le marché des équipements obsolètes en partenariat avec des acteurs externes locaux.

En outre, le 18 mars 2022, la Ville de Genève a organisé la première «Journée D-Tox, je nettoie mes données!». Elle s'inscrivait dans le cadre du «Cyber World Cleanup Day» organisé chaque année au mois de mars. Afin d'étendre l'impact de cette action, la Ville de Genève a collaboré avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et APRÈS – réseau de l'économie sociale et solidaire, pour sensibiliser plus largement les secteurs public et privé à agir pour réduire l'empreinte carbone et environnementale du numérique.

Le Conseil administratif a ainsi invité tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices de l'Administration municipale à consacrer du temps à nettoyer leurs données inutiles ou à double. L'action a été bien suivie et a permis d'effacer 1800 gigaoctets (GO). Elle a surtout permis d'enclencher une sensibilisation à l'enjeu. Pour poursuivre la démarche au quotidien, un guide des bonnes pratiques pour une gestion responsable du numérique a été réalisé et sera distribué largement.

S'agissant du moteur de recherche Ecosia, la DSIC modifiera dès le mois de juin 2022 le moteur de recherche par défaut des navigateurs standards installés sur tous les postes de travail de l'Administration.

En effet, après analyse, ce métamoteur permet d'effectuer des recherches

de bonne qualité sur internet. L'entreprise s'engage à protéger les données personnelles et reverse 80% des bénéfices générés par les recherches en ligne pour des actions de reforestation. Depuis 2009, date de naissance d'Ecosia.org, c'est plus de 149 millions d'arbres qui ont pu être plantés dans les régions d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie du Sud.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:

Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:

Sami Kanaan